

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LES GONDS



En exécution de l'arrêté du 1^{er} vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saintes en date du 17 juillet 2023, **une enquête publique portant sur le dossier de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Les Gonds, soumis à évaluation environnementale, aura lieu :**

**du mardi 8 août 2023 à 9 heures
au vendredi 22 septembre 2023 à 12 heures**

Afin de conduire cette enquête publique, **Monsieur Jean-Marie CLERGET a été désigné en tant que commissaire-enquêteur, accompagné de Madame Sylvie DANDONNEAU en qualité de commissaire-enquêteur suppléant, par décision du président du Tribunal Administratif de Poitiers en date du 13 juin 2023.**

Le siège de l'enquête publique est situé à la Communauté d'Agglomération de Saintes, au :
12, boulevard Guillet Maillet, CS 90316, 17107 SAINTES CEDEX

Le dossier est consultable :

- **En version informatique**, sur le site Internet <https://www.registre-dematerialise.fr/4774> et sur <https://www.agglo-saintes.fr/l-agglo-au-quotidien/urbanisme/557-enquetes-publiques-plan-local-d-urbanisme>
- **En version papier**,
 - A la Communauté d'Agglomération de Saintes, situé au 12, boulevard Guillet Maillet, CS 90316, 17107 SAINTES CEDEX, aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30, et 13 heures 30 à 17 heures 30)
 - A la mairie de Les Gonds, au 9, rue Maurice Ravel, 17100 LES GONDS, aux jours et heures d'ouverture au public (le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures, et 13 heures 30 à 17 heures, et le mardi de 8 heures 30 à 12 heures – fermée le mardi après-midi)

Le dossier d'enquête publique sera également consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition auprès du public au siège de la Communauté d'Agglomération de Saintes à l'adresse, jours et heures d'ouverture indiqués ci-dessus.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- **Sur le registre dématérialisé** consacré à cette enquête publique - <https://www.registre-dematerialise.fr/4774>
- **Sur les registres d'enquête publique** établis sur feuillets non mobiles, mis à sa disposition à l'accueil du siège de la Communauté d'Agglomération de Saintes et de la mairie de Les Gonds
- **Par voie postale** en adressant un courrier à l'attention du commissaire-enquêteur au siège de la Communauté d'Agglomération de Saintes
- **Par courrier électronique** à l'adresse enquete-publique-4774@registre-dematerialise.fr

Monsieur Jean-Marie CLERGET, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences suivantes :

- **Mardi 8 août, de 9 heures à 12 heures, à la Communauté d'Agglomération de Saintes**
- **Jeudi 17 août, de 13 heures 30 à 17 heures, à la mairie de Les Gonds**
- **Vendredi 25 août, de 13 heures 30 à 17 heures, à la mairie de Les Gonds**
- **Mercredi 6 septembre, de 13 heures 30 à 17 heures, à la mairie de Les Gonds**
- **Samedi 16 septembre, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Les Gonds**

Au terme de cette enquête publique, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération de Saintes ainsi que sur son site internet (<http://www.agglo-saintes.fr>), à la mairie de Les Gonds et à la préfecture de Charente-Maritime pendant un an. Consécutivement à cette procédure, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Les Gonds soumis à évaluation environnementale, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sous réserve que l'économie générale du Plan Local d'Urbanisme ne soit pas remise en cause, sera soumis pour approbation à la majorité des suffrages exprimés au conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Saintes.